

Laura KILGUS

AUTOREPRÉSENTATION SUR LES SCEAUX DE SOUVERAINS FRANÇAIS ET DE L'EMPIRE AU MOYEN ÂGE TARDIF¹

Introduction

Les sceaux étaient un moyen de représentation très important au Moyen Âge. L'image du souverain imprimée dans la cire était une sorte de second corps qui le représentait sur ses actes. On peut donc estimer que les souverains médiévaux se donnaient beaucoup de peine pour élaborer leur image sigillaire individuelle. Mais avaient-ils les moyens de créer un sceau singulier ou obéissaient-ils à des idées issues de traditions avec lesquelles ils ne voulaient pas rompre? J'aimerais montrer les différents attributs dont les souverains du Moyen Âge tardif se servaient à l'aide de quelques exemples de sceaux de souverains de la région franco-allemande, pour donner une idée des possibilités de représentation sigillaire. Par souverain, j'entends non seulement les rois et l'empereur, mais aussi les princes « souverains » qu'on qualifie de *Landesherren*. Une limite chronologique était nécessaire à cause de l'abondance des sceaux et des grandes transformations qu'ils ont connues au cours du temps. Je me suis donc posé la question de savoir comment on mettait en scène le pouvoir royal sur les sceaux, de quels moyens avait le roi de se représenter lui-même et de quels étaient les symboles dynastiques utilisés.

Le pouvoir royal dans une image sigillaire: le sceau de majesté

Avant d'aborder les symboles proprement allemands ou français, on peut constater d'abord qu'il y a une forme de sceau que tous les rois utilisaient dans ces époques: c'est le sceau de majesté, le sceau de souverain »par excellence«². Il a été introduit par Otton III qui l'a utilisé la première fois en 997. Après lui, Henri II l'a établi dans l'Empire à partir de 1002. D'autres rois européens, parmi lesquels les rois de France, l'ont imité par

¹ L'objectif de cet article est de proposer une introduction dans la matière des sceaux royaux en illustrant les symboles étudiés par différents exemples. Il n'est pas possible de mentionner tous les symboles et objets présentés sur les sceaux de cette époque. Pour une vue globale sur les objets français, voir Hervé PINOTEAU, *La symbolique royale française, V^e-XVIII^e siècles*, La Roche-Rigault 2003; pour les insignes de l'Empire, voir Jan KEUPP, Stefan WEINFURTER, «... die keyserlichen Zeichen...». *Die Reichskleinodien – Herrschaftszeichen des Heiligen Deutschen Reiches*, Regensburg 2009.

² Andrea STIELDORF, *Siegelkunde. Basiswissen*, Hannover 2004 (*Hahnsche Historische Hilfswissenschaften*, 2), p. 76.

la suite. Il y a plusieurs caractères communs à tous les sceaux de majesté: le souverain est toujours assis sur un siège spécifique, on le voit de face, il porte une couronne sur la tête, un manteau particulier et des objets symboliques dans les mains. Un objet se trouve souvent sous ses pieds pour ne pas devoir les faire reposer par terre. La structure de cette image elle-même fait le roi³, ce qui entraîne que les autres souverains n'en faisaient pas usage, même si cela n'a pas été interdit par les souverains eux-mêmes, mais par la coutume. Quelques princes défiaient cette dernière quand ils se croyaient temporairement assez puissants pour revendiquer le trône en se représentant en majesté. Ce fut le cas pour le duc de Bretagne quand le roi de France était en guerre avec l'Angleterre⁴. Mais cela est resté une rare exception.



Ill. 1: Sceau de Frédéric III
(https://upload.wikimedia.org/wikipedia/commons/5/54/Muenzsiegel-kaiser-friedrich-III_1-1000x1000.jpg).

Les symboles impériaux

Regardons pour commencer un sceau de Frédéric III, datant de 1456⁵, pour illustrer les symboles impériaux qui signifient sa souveraineté. Il s'agit manifestement d'un sceau de majesté, dont tous les caractères sont présents. Mais quels sont les indices indiquant qu'il s'agit d'un souverain allemand sur le trône impérial? On voit d'abord les objets qu'il tient dans ses mains : le globe impérial dans sa main gauche et le sceptre dans sa main droite. Le globe est l'un des plus importants insignes du

pouvoir impérial à partir du Moyen Âge jusqu'à la fin de l'Empire. Mais l'origine du globe comme symbole du pouvoir universel est bien plus ancienne. Elle dérive de l'Antiquité, quand le globe était considéré comme symbole de l'ordre du monde. C'est la raison pour laquelle les empereurs romains en utilisaient un comme symbole de leur règne universel. Contrairement à l'opinion répandue, les hommes de l'Antiquité et du Moyen Âge étaient bien conscients de la forme ronde de la terre, pour lui donner une

³ Michel PASTOUREAU, *Le Roi des Lis. Emblèmes dynastiques et symboles royaux*, dans: Martine Dalas, *Corpus des sceaux français du Moyen Âge*, t. 2: Sceau des rois et de régence, Paris 1991, p. 35-48, ici p. 45.

⁴ Pierre II (1418-1457) pendant la guerre de Cent Ans.

⁵ Il est attaché à un acte du 31 janvier 1456.

signification chrétienne, on posait une croix sur le globe. Ainsi, un signe du pouvoir sur toute la chrétienté était créé au V^e siècle et le possesseur du globe était considéré comme représentant du Christ sur terre⁶. Le globe impérial qui se trouve aujourd'hui à la Schatzkammer à Vienne a été produit vers l'an 1200, soit pour un roi de la dynastie des Staufer, soit pour le Welf Otton IV. Il a une hauteur de 21 cm et un diamètre de 9,5 cm. L'extérieur est enrobé d'or mais à l'intérieur se trouve un cœur de résine. La croix est parée de nombreuses pierres précieuses⁷. L'apparence du sceptre et de la couronne différait sur les sceaux impériaux. Il y avait des couronnes fabriquées individuellement, mais tous les empereurs au Moyen Âge tardif possédaient la couronne impériale qui a été fabriquée entre le X^e et le XII^e siècle. Comme le globe, elle était considérée comme insigne du pouvoir impérial. Cela se révèle à première vue: les plaques dont la couronne est composée montrent les rois bibliques David, Salomon, Isaïe et Ezéchias et le Christ en majesté⁸. Avec sa couronne entièrement faite d'or et de pierres précieuses, portant une grande croix au-dessus du front, le possesseur de la couronne se place dans la succession de ces rois.

Outre ces objets liés à la fonction impériale, il y a deux autres spécificités sur les sceaux allemands: ce sont d'abord les armoiries entourant Frédéric. Il en fait usage, contrairement aux rois de France, pour montrer non seulement son titre d'empereur mais aussi les autres titres et possessions qu'il détient dans l'Empire. Pour ce faire, on a indiqué tous les titres dans la légende, mais on ajoute les armoiries pour rendre les titres visibles à tous⁹: les armoiries avec l'aigle impériale à sa droite et celles du duché d'Autriche, le pays d'origine des Habsbourg à sa gauche. Elles sont accompagnées entre autres des armoiries du duché de Styrie, du duché de Carinthie, du duché de Carniole et du comté de Tyrol. Cette pratique était courante à partir de Charles IV¹⁰, dont le sceau présentait l'aigle impérial sur sa droite et le lion bohémien sur sa gauche. Les sceaux de ses successeurs Wenzel, Ruprecht, Sigismond etc. portaient tous des écus¹¹, contrairement à leurs équivalents français. Ces écus ne sont présents qu'en cas de

⁶ KEUPP, WEINFURTER, *Die Reichskleinodien* (voir n. 1), p. 36.

⁷ ID., *Die Reichskleinodien*, p. 36–37.

⁸ Helmut TRNEK, *Die Insignien des Heiligen Römischen Reiches in der Schatzkammer in der Wiener Hofburg*, dans: *Die Reichskleinodien. Herrschaftszeichen des Heiligen Römischen Reiches*, Göppingen 1997 (*Schriften zur staufischen Geschichte und Kunst*, 16), p. 10–29, ici p. 10.

⁹ Légende: *Sigillum Maiestat Friderici Dei Gra Romanoru Imperatoris Semper Augusti Ducis Austrie Stirie Karinthie et Carniole Comititis Que Tirolis*; en dessous: *Qui natus est in die mathei ap an dni MCCCCXV*.

¹⁰ STIELDORF, *Siegelkunde* (voir n. 2), p. 77.

¹¹ Illustrations dans: Otto POSSE, *Die Siegel der deutschen Kaiser und Könige von 751 bis 1806*, t. 1–5, Dresden 1909–1913.

besoin. Cela était le cas pour Henri VI, roi d'Angleterre et de France au milieu du XV^e siècle. Pour illustrer ses deux titres, il avait les deux écus couronnés de France et d'Angleterre dans son grand sceau.

Une deuxième différence entre les sceaux impériaux et les sceaux royaux français se trouve dans la conception du siège: le sceau de l'empereur est dominé par l'architecture du dossier du siège.

Les symboles de la monarchie française

Le premier à adopter le sceau de majesté en France fut Henri I^{er} en 1031. Sur les sceaux royaux français, on trouve également des objets et symboles propres à la monarchie française. C'est d'abord la chaise en forme de X, qui est représentée à partir de Philippe I^{er} en 1080. Ce trône a été identifié par certains érudits médiévaux comme étant le trône



Ill. 2: Deuxième sceau de majesté de Louis XI (1461–1483), dans: Dalas, *Corpus des sceaux français* (voir n. 3), p. 273.

de Dagobert qui se trouve aujourd'hui au Louvre. Mais cette thèse n'est pas retenue aujourd'hui. On sait par contre que le siège est un objet propre aux rois de France, seulement utilisé par des monarques étrangers quand ils voulaient montrer leur lien de parenté ou d'amitié avec la monarchie française¹². Toute tentative d'utiliser des symboles français se repère facilement car ces symboles étaient plutôt différents de ceux d'autres rois contemporains. En premier lieu, les symboles végétaux diffèrent des animaux armoriaux de

l'empereur, du roi d'Angleterre, du roi d'Espagne, etc., ce qui a mené Michel Pastoureau à parler d'une «monarchie végétale»¹³. De toutes les plantes et fleurs, c'est la fleur de lys qui a pris la plus grande importance. Même si la monarchie française a réussi à créer un lien entre elle et ce symbole, elle n'était nullement son inventeur. La fleur de lis était déjà connue chez les Assyriens et dans la Bible. Elle y symbolisait la pureté, la souveraineté et la fécondité. Ces qualités représentées par le lys ont volontairement été attribuées à la monarchie française. À l'époque des Valois, on disait que Dieu avait donné les trois fleurs de lys de la monarchie à Clovis comme signe de la

¹² PASTOUREAU, *Le Roi des Lis* (voir n. 3), p. 46.

¹³ *Ibid.*, p. 35.

Trinité¹⁴. Même si les rois français étaient loin d'être les seuls à faire usage de cette fleur dans leurs armoiries, ils l'utilisaient plus souvent et plus durablement que tout autre souverain¹⁵.

La fleur de lys est également présente sur une couronne très connue: la sainte couronne de saint Louis. Même si les rois avaient plusieurs couronnes personnelles, la sainte couronne appartenait aux insignes du pouvoir du roi de France, et plus encore depuis l'addition de la Sainte-Épine et des cheveux du Christ¹⁶. Il est donc très probable que plusieurs rois se présentaient avec la couronne sainte sur leurs sceaux pour manifester le pouvoir royal, même s'ils ne la portaient pas sur la tête au quotidien. D'autres objets contribuaient à l'image du roi, par exemple les sceptres. Le roi de France ne porte jamais une épée ou une croix sur son sceau. Une épée l'aurait représenté comme roi chevalier ou justicier. Il voulait être vu comme roi sage et nourricier¹⁷ et est donc équipé de deux sceptres différents: un long sceptre, portant souvent un motif végétal, et un autre en forme de main de justice. Ce sceptre est connu sur les sceaux depuis 1315 et en constitue un élément durable jusqu'à la fin de l'Ancien Régime¹⁸. La représentation royale est donc liée à des traditions et pratiques qui changent seulement dans leur style. Il n'y a plus de transformations graves comme l'introduction du sceau de majesté au Moyen Âge tardif. Tournons-nous maintenant vers les sceaux de noblesse pour analyser les possibilités de représentations en dehors de la cour royale.



Ill. 3: Premier grand sceau équestre de 1407, dans: Pastoureau, *De la croix à la tiare* (voir n. 20), p. 97.

Les sceaux de noblesse: Amédée VIII de Savoie

J'ai choisi Amédée VIII de Savoie comme exemple, un personnage très illustre qui a possédé des sceaux très différents au cours de sa vie. La Savoie était jadis terre d'Empire, mais sa position géographique a toujours permis à la France d'exercer de l'influence sur ce territoire voisin. Le personnage d'Amédée se prête alors parfaitement à la démonstration des usages du sceau entre la France et l'Empire. De plus, il permet d'analyser les différentes réalisations de souverains laïques et

¹⁴ Ibid., p. 40.

¹⁵ Ibid., p. 42–43.

¹⁶ PINOTEAU, *Symbolique royale française* (voir n. 1), p. 291.

¹⁷ PASTOUREAU, *Le roi des lis* (voir n. 3), p. 46.

¹⁸ Ibid., p. 47.

ecclésiastiques, car Amédée fut d'abord comte, puis duc de Savoie¹⁹, avant d'être élu pape, en 1439, par le concile de Bâle, sous le nom de Félix V. Dix ans plus tard, il donna sa démission et devint alors cardinal-évêque de Genève. Pendant sa vie, il a exercé quatre fonctions différentes. Il est donc très intéressant de voir les efforts qu'il a faits pour représenter l'actualité de ses diverses positions dans son sceau. Avait-il la possibilité d'utiliser des symboles dynastiques en tant que pontife? Comme la dynastie savoyarde est, selon Michel Pastoureau, l'une des trois maisons françaises qui faisaient vivement usage de l'emblématique et de l'héraldique²⁰, on peut s'attendre à une maîtrise aiguë de la représentation sigillaire. Comme pour les sceaux de majesté, la noblesse



Ill. 4: Deuxième grand sceau équestre de 1439, dans: Andenmatten, Amédée VIII (voir n. 20), p. 99.

utilisait une forme de sceau pour sa représentation, qui a aussi été employée par les dauphins royaux avant leur couronnement²¹.

C'est le sceau équestre, qui s'est développé au XI^e siècle surtout en France, mais on l'a adapté aussi dans l'Empire. Un des premiers utilisateurs fut Guillaume le Conquérant, duc de Normandie. D'autres ducs et comtes

suivirent son exemple. La popularité du sceau équestre s'explique facilement. La

représentation sur un cheval de bataille montre

le statut social et la richesse du noble²². Les particularités de cette forme de sceau peuvent être montrées à l'aide de deux sceaux d'Amédée VIII. Le premier date de 1407, alors qu'il était encore comte de Savoie. Le second a été appendu à un acte de 1439, juste avant l'élection par le concile de Bâle. On voit bien la différence entre les deux. Cela s'explique par le développement très rapide des sceaux qui suivaient les variations stylistiques de leur époque. Avec des connaissances approfondies de ces différences temporelles et régionales, il est possible de dater et localiser les sceaux. La forme de l'armement et la décoration du cheval donnent le plus clair indice pour une datation²³.

¹⁹ L'Empereur Sigismond a érigé la Savoie en duché en 1416.

²⁰ Michel PASTOUREAU, De la croix à la tiare, dans: Bernhard Andenmatten (dir.), Amédée VIII – Felix V. Premier duc de Savoie et pape (1383–1451), Lausanne 1992 (Bibliothèque Historique Vaudoise, 103), p. 89–104, ici p. 89.

²¹ Dans ce cas, il est appelé »Sceau *ante susceptum*«.

²² STIELDORF, Siegelkunde (voir n. 2), p. 80.

²³ Ibid., p. 80; Martine DALAS, Les sceaux royaux et princiers. Étude iconographique, dans: EAD., Corpus des sceaux français (voir n. 3), p. 49–68, ici p. 62–65.

Comme dans le cas du sceau de majesté, je dirais que le sceau équestre forme lui-même un symbole de souveraineté. Les fils des comtes et ducs n'en utilisaient qu'au moment de leur héritage, parce ce qu'ils n'étaient pas encore seigneurs de fief. À la place, ils faisaient usage de sceaux de chasse²⁴. La forme de sceau équestre donne de nombreuses possibilités pour mettre en scène le personnage et la dynastie. On le voit dans le cas d'Amédée VIII. En ce qui concerne les symboles personnels et dynastiques, il existe une large différence entre le premier et le deuxième sceau. Les armes de la Savoie, une croix blanche sur le fond de gueules, sont présentes sur la couverture du cheval et sur l'écu. Le champ du sceau porte des croix tréflées, symbole de saint Maurice, le saint patron de la dynastie. Trente ans plus tard, elles sont remplacées par des lacs d'amour, un symbole qui fut établi par Amédée VI pour son ordre chevaleresque du Collier. Comme l'ordre dynastique jouait un grand rôle pour la renommée de la famille, le nœud savoyard a été adopté par ses successeurs pour devenir finalement un symbole de la dynastie. Il devient difficile de distinguer les symboles personnels, dynastiques et ceux qui se rapportent à l'ordre: la devise de l'ordre »FERT« et les lacs d'amour sont présentés parallèlement²⁵. Le cimier en forme de gueule de lion ailé est aussi un symbole dynastique. On peut donc constater que la représentation de la dynastie joue un rôle très important sur les sceaux d'Amédée. En mêlant symboles dynastiques et personnels, il ne manque pas d'être présent en tant qu'individu, situé dans la ligne de ses ancêtres.



Ill. 5: Bulle papale de Félix V, dans: Donald Linday Galbreath, *Inventaire des sceaux vaudois*, Lausanne 1937, ill. 12.

La bulle papale d'Amédée, ou plutôt de Félix, ne présente aucune particularité dynastique. Elle a été produite de la même manière que celles des papes à Rome, sa position d'antipape ne permettant aucun changement de la tradition romaine²⁶.

Il n'a même pas osé imposer l'écu de la Savoie qui est identique à l'écu

²⁴ STIELDORF, *Siegelkunde* (voir n. 2), p. 81.

²⁵ PASTOUREAU, *De la croix à la tiare* (voir n. 20), p. 98.

²⁶ PASTOUREAU, *De la croix à la tiare* (voir n. 20), p. 102.

de la papauté²⁷. Les symboles du pouvoir papal sont alors tous présents sur ce sceau: le nom du pape, auquel le nombre ordinal est ajouté à partir du XI^e siècle²⁸. Sur le revers de la bulle sont présentés les apôtres Paul et Pierre avec l'inscription S[anctus] PA[ulus] S[anctus] PE[trus], donc les figures centrales de la légitimation papale²⁹. La matrice pour le revers est transmise d'un pape au suivant, c'est alors la preuve de l'authenticité d'une bulle papale et le symbole du pouvoir du pape.

Après son abdication en 1449, Amédée devient cardinal-évêque de Genève. Son sceau épiscopal montre que dans cette position, il était de nouveau possible d'utiliser des symboles dynastiques, alors qu'en tant que pape cela n'était pas envisageable. Il s'agit d'un des plus grands sceaux qui soient parvenus jusqu'à nous³⁰. Il mesure 122 mm de longueur et 78 mm de largeur. On peut voir trois étages avec différentes personnes. Tout en bas, Amédée lui-même, en priant agenouillé, vêtu d'une mitre et d'une chasuble. Tout en haut se trouve Marie avec l'Enfant. Au milieu sont placés les saints Pierre, Paul et Maurice. Pierre et Paul sont les saints de l'église épiscopale de Genève, mais le troisième, Maurice, le saint de la dynastie, est un choix individuel d'Amédée. Il est reconnaissable par son armure avec la croix tréflée sur la poitrine. Amédée a donc trouvé une possibilité de faire référence à sa famille et au pouvoir de sa dynastie dans la région de Genève, ce qui était une pratique courante des prélats d'une famille puissante³¹.



Ill. 6: Sceau épiscopal 1449, dans: Galbreath, Inventaire des sceaux vaudois (voir ill. 5), ill. 14.

Conclusion

L'objectif de cette courte récapitulation des figurations du pouvoir souverain sur les sceaux du Moyen Âge tardif était de montrer les formes de sceau, les objets et symboles que les souverains choisissaient quand il ne suffisait plus de représenter seulement le personnage lui-même mais que l'on voulait faire référence au pouvoir royal et à la

²⁷ Ibid.

²⁸ STIELDORF, Siegelkunde (voir n. 2), p. 67.

²⁹ Ibid.

³⁰ PASTOUREAU, De la croix à la tiare (voir n. 20), p. 104.

³¹ STIELDORF, Siegelkunde (voir n. 2), p. 70.

dynastie³². Le choix des rois se portait sur les sceaux de majesté, la haute noblesse se représentait en chevalier. Le rang du possesseur était donc évident à qui voyait le sceau. Mais il y avait également autre chose à exprimer: avant toute individualité, il était important de montrer qu'on appartenait à une dynastie puissante, en affichant des armes ou des emblèmes dynastiques comme la fleur de lis. Néanmoins, il y avait quelques tentatives de se représenter en tant qu'individu avec des symboles et emblèmes personnels. Cela se voit plus sur les sceaux de noblesse que sur les sceaux royaux. La conception des différents objets sur les sceaux suivait les évolutions des canons esthétiques, et ils sont, outre des symboles du souverain, aussi des petits œuvres d'art³³.

³² DALAS, *Les sceaux royaux et princiers* (voir n. 23), p. 49.

³³ PINOTEAU, *Symbolique royale française* (voir n. 1), p. 430–431.